

Ni intégristes laïques, ni laïcistes, seulement laïques !

D'aucuns se plaisent à imaginer un monde manichéen : il serait partagé entre bons et méchants, entre gauche et droite, entre communautaristes et fondamentalistes, entre laïques modernes et laïques intégristes ou « laïcistes »... Certains se plaisent d'ailleurs à nous affubler de ces dernières épithètes, depuis quelque temps. Le concept est intéressant, mais il faudrait prendre garde à ne pas utiliser à la légère des mots lourds de sens, puisque l'on pourrait retourner le compliment et que ce serait oublier que nous devons tous rester unis face aux dangers qui menacent les femmes et la laïcité.

Rappelons que l'intégrisme est né dans les milieux catholiques « ouverts » partisans de l'adaptation au monde moderne, qui fustigeaient les conservateurs qui refusaient toute évolution. Ceux-ci se sont retrouvés affublés de cette épithète péjorative et l'ont transmise à tous les fondamentalistes, qu'ils soient juifs, musulmans et même maoïstes ou stalinistes... (De la même façon, c'est l'Eglise catholique qui utilisait le qualificatif de « laïciste » qui a été repris par les gauchistes communautaristes.)

Ainsi un intégriste est-il « entier » étymologiquement, intransigeant, désireux que s'applique à la lettre un système, une religion ou un texte anciens.

Comment peut-on sérieusement accoler cette épithète à « laïque » ? Faut-il rappeler que la laïcité est, hélas, un concept relativement moderne, puisqu'il date, avec son acception actuelle, du XIX^e siècle ? Faut-il rappeler qu'il s'agit, tout simplement, de soustraire le politique du champ du religieux ? Faut-il rappeler que la laïcité ne se réfère à aucune Bible, à aucun système et, à fortiori, à aucune

religion ? Faut-il rappeler que la laïcité se réfère, tout simplement, à deux textes ne concernant que le « vivre ensemble, » la « société » : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et le préambule de la Constitution de 1958 ? Qui oserait prétendre qu'ils sont obsolètes ?

Que serait donc un intégriste laïque ? Quelqu'un qui s'obstinerait à respecter la loi et la Constitution même ? C'est absurde, puisque c'est ce que doit faire tout laïque, par définition. On ne peut pas être plus laïque que laïque.

Et que dire de ceux qui se revendiquent d'une laïcité « moderne », « ouverte » ? Sous couvert de s'adapter à des groupes d'individus qui prétendent que la loi religieuse doit avoir le primat sur la loi des hommes, ils acceptent une remise en question de la loi, une remise en question des droits de l'homme (des femmes plus exactement) et donc, une remise en question de la laïcité elle-même.

Il n'y a donc pas des « laïques intégristes » d'un côté et des « laïques raisonnables » de l'autre. Il y a d'un côté des laïques et, de l'autre, des anti-laïques, des partisans de la discrimination féminine, des partisans du communautarisme, des partisans de ... l'intégrisme !

Celui-ci fait partie de ces invasions barbares fustigées par Denis Arcand dans un film du même nom. Il y décrit avec humour la disparition de tous ces « istes » qui ont bercé le XX^e siècle : « marxiste, séparatiste, indépendantiste, existentialiste, féministe, structuraliste, maoïste, socialiste, communiste ... », et leurs corollaires, la culture, la libération sexuelle, la convivialité, la tolérance et la laïcité ...remplacés par fric, informatique, violence, paupérisation, drogue... tous ces barbares qui nous entourent, nous envahissent et nous pourrissent.

Hélas, il ne reste, du massacre des idéologies, que des « ismes » hideux, « intégrisme, islamisme

et fondamentalisme ». Il serait grave de ne pas pouvoir faire front commun contre eux. Il serait grave de chercher des accommodements avec le diable.

Il serait grave que les laïques de ce pays dispersent leurs forces, se répandent en anathèmes sur d'autres laïques et oublient leur fonction première : faire en sorte que la loi ait, toujours, une prééminence absolue sur les religions.

Parce que celle-ci obéit à des textes dictés ou écrits par un seul homme il y a des centaines/milliers d'années, parce que celle-ci n'est pas le produit d'une réflexion ou d'un vote démocratique, parce que celle-ci se réfère à un état de civilisation archaïque, inégalitaire et discriminatoire à l'égard des femmes.

Parce que la loi française renvoie avant tout à la maxime républicaine » liberté, égalité, fraternité ». Il n'y a pas de liberté quand on impose (ou qu'on s'impose) un voile parce qu'on est une femme. Il n'y a pas d'égalité quand on doit se cacher parce qu'on est une femme. Il y a donc une seule voie pour les laïques : se battre, tous ensemble, contre l'intolérable.

Christine Tasin

[<http://christinetasin.over-blog.fr>-><http://christinetasin.over-blog.fr>]